maîtresses et des élèves du couvent du Sacré-Cœur de la Trinité du Mont. En voici la partie principale :

« Oh ! combien il est à désirer, de nos jours, que le bienfait de l'éducation chrétienne s'étende largement aux jeunes filles, aussi bien à celles de la plus haute que de la plus humble condition sociale ! Dans les desseins de la Providence, la femme est destinée à être, pour la famille humaine, une aide très-puissante en vue de faire le bien ; mais pour s'élever à une si haute fonction, il faut qu'une éducation saine et sage forme en temps opportun son esprit et son cœur. Formée d'après les principes de la religion catholique, laquelle seule lui a rendu ses vrais droits et l'a replacée dans son poste d'honneur, la femme sera, dans la famille, la mère sagace, soutien et sécurité de la maison ; dans la société, elle sera, par l'exemple, par la parole, par la charité bienfaisante et patiente, l'inspiratrice féconde des œuvres vertueuses et saintes.

» Au contraire, là où son éducation se sépare des enseignements de l'Evangile, la femme sera une occasion funeste de corruption et de ruine dans la famille, et, par la famille, dans la société.

» Voilà pourquoi les fils des ténèbres veulent, à tout prix, que l'éducation des jeunes filles ne s'inspire plus et ne se conforme plus aux maximes et aux enseignements de la religion catholique, et qu'elle ne soit plus sujette à la maternelle vigilance de l'Eglise. Voilà pourquoi, par de larges et fallacieuses promesses, ils s'étudient à exciter dans leurs âmes la vanité et à leur inspirer un sentiment d'indifférence pour la foi de Jésus-Christ, et d'aversion pour les lois saintes, et sévères de sa morale. »

## BULLETIN ÉCONOMIQUE

### LE PRODUIT DES IMPOTS

L'administration vient de publier le tableau des impôts et revenus indirects perçus durant le mois de mai 1883.

Il en résulte que, pendant ce mois, les recouvrements se sont élevés à 168.565.000

Alors que les évaluations budgétaires étaient de . . . 177.846.000

Soit une diminution de . . 9.281.000

Les recouvrements qui ont fourni les plus fortes augmentations sont les suivants :

| | |
|---|---|
| Droits sur les vins cidres, poirés et hydromels. . . . | 248.000 |
| Droits sur les bières . . . | 234.000 |
| Droits de 40 centimes . . | 103.000 |
| Droit sur le sucre indigène . | 219.000 |
| Droit sur le papier. . . . | 226.000 |
| Produit des 2[10es du prix des transports en grande vitesse : Chemins de fer. . . . | 213,000 |
| Droits divers et recettes à différents titres. . . . . | 191,000 |
| Produit de la vente des tabacs . . . . . | 765,000 |
| Les postes ont donné une augmentation de . . . . | 536,000 |
| Et les télégraphes de. . . | 72,000 |

Les diminutions les plus importantes portent sur les chapitres suivants :

| | |
|---|---|
| Droits d'enregistrement . . | 6,229,000 |
| Droits de timbre . . . . | 326,000 |
| Droits de douanes à l'importation : Marchandises diverses . | 716.000 |
| Sucres coloniaux . . . | 183,000 |
| Sucres étrangers . . . | 3,176,000 |
| Droits sur les alcools. . . | 721,000 |
| Taxe de consommation des sels de contributions indirectes | 107.000 |
| Produit de la vente des poudres . . . . . | 120.000 |

Si nous comparons les résultats généraux des recettes des deux mois de mai 1883 et 1882, nous trouvons pour le premier le chiffre de . . . . . 181.630.000

Contre, en 1882 . . . . 181.930.000

Diminution en 1883 . . . 300.000

Depuis le commencement de l'exercice 1883 jusqu'à fin mai, les recouvrements se sont élevés à 910,365,000 fr., en diminution de 19,494,000 fr. sur les évaluations budgétaires.

## SÉNAT

*(Service télégraphique particulier)*

*Séance du jeudi 5 juillet 1883.*

Présidence de M. LE ROYER

La séance est ouverte à 3 heures.

### La protection de l'enfance

Le Sénat passe à la suite de la 2e délibération : 1 de la proposition de loi de M. Théophile Roussel et plusieurs de ses collègues, ayant pour objet la protection des enfants abandonnés, délaissés ou maltraités ; 2° du projet de loi sur la protection de l'enfance ; 3° sur la proposition de loi de M. Bérenger sur la protection de l'enfance abandonnée. (M. Théophile Roussel, rapporteur.)

M. DE GAVARDIE propose un article additionnel demandant qu'un établissement charitable ne puisse en aucun cas être fermé que par l'autorité judiciaire.

L'article additionnel de M. de Gavardie est repoussé.

Les articles 1 à 15 sont adoptés.

La suite de la discussion est renvoyée à samedi.

La séance est levée.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

*(Service télégraphique particulier)*

*Séance du jeudi 5 juillet*

Présidence de M. BRISSON.

La séance est ouverte à 2 heures.

### La loi municipale

La Chambre aborde la suite de la discussion du projet de loi municipale.

M. DE MARCÈRE déclare qu'il a pour tous ses concitoyens un sentiment d'estime et que s'il leur refuse le droit de faire partie du Conseil municipal, c'est parce que, suivant lui, ils ne remplissent pas les conditions nécessaires.

Après les observations de MM. Delattre, Leroy et Lefebvre, l'article 32 de la rédaction de la commission est adopté.

L'article 35 est adopté avec une nouvelle rédaction de la commission.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée.

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

*(Service particulier)*

## NOUVELLES DIVERSES

### Les syndicats professionnels

Paris, 5 juillet.

La commission exécutive de l'Union des chambres syndicales ouvrières de France a adressé deux requêtes, l'une au président du conseil des ministres, l'autre au président du Sénat, pour demander que le Sénat sanctionne avant les vacances parlementaires prochaines le projet de loi sur les syndicats professionnels qui vient d'être voté par la Chambre des députés.

### Le dépôt du budget

Paris, 5 juillet.

La question annoncée sur les retards apportés pour le dépôt du budget extraordinaire, n'aurait probablement pas lieu. Car la commission, ayant approuvé aujourd'hui les deux conventions du Midi et de l'Etat, il paraît certain qu'elle ne finira son travail que samedi.

Le rapport de M. Rouvier ne pourra être déposé que mardi et la discussion publique commencera le 16 juillet.

### Une élection municipale à Paris

M. Sauton, ancien adjoint au maire, pose sa candidature dans le 5e arrondissement, pour le siége de conseiller municipal, vacant par suite de la démission de M. Bourneville, élu député.

### Toujours la concorde

L'évêque de Belley donnait une réception, le 27 juin, à l'occasion des fêtes de St-Antbelme. Les officiers du 133e y étaient invités ; plusieurs d'entre eux avaient accepté l'invitation et comptaient s'y rendre. La veille, le colonel a reçu un avis menaçant pour le cas où lui et ses officiers assisteraient à la réception. L'évêque, l'ayant appris, a prié ces messieurs de s'abstenir ; pas un officier n'assistait à la soirée. L'évêque, dit la *Décentralisation*, a dû insister très vivement pour décider les officiers à s'abstenir.

### Une grève d'Italiens à Marseille

Marseille, 5 juillet.

350 Italiens, travaillant dans une huilerie, se sont mis en grève. Plusieurs arrestations ont été opérées pour entraves à la liberté de travail.

## ÉTRANGER

### Nouvelles du Vatican

Rome, 5 juillet.

On annonce que la réponse de M. Grévy à la lettre du Pape ne sera envoyée qu'après la clôture du Parlement.

Les bruits que l'on a fait courir au sujet d'un mouvement dans les nonciatures sont prématurés.

Le nouveau représentant de la République Dominicaine près le Vatican est arrivé ; il sera reçu prochainement en audience.

La cour d'appel de Rome a rejeté la demande de certains héritiers de Pie IX touchant les sommes allouées au Pape par la loi des garanties et que Pie IX avait refusées. La sentence allègue cette fois l'incompétence de la cour dans les affaires du Vatican.

On annonce que le Saint-Père a décidé d'envoyer Mgr Butti, professeur de physique au lycée Altemps, à l'Exposition électrique de Vienne.

### La population en Espagne

Madrid, 5 juillet.

[]Du recensement officiel de la population qui vient d'être publié, il résulte qu'il y a eu Espagne et dans les colonies espagnoles 24,456,468 habitants. La Péninsule compte 16,603,959 catholiques, 6,604 non catholiques et 412 israélites.

### Chambre des Communes

Londres, 5 juillet.

M. Fitz-Maurice dit qu'il n'a pas appris que des Anglais aient été tués, lors du bombardement de Tamatave ; mais il craint la perte des propriétés. Il ajoute que deux vaisseaux de guerre anglais sont à Tamatave.

Répondant à une autre question, il déclare n'avoir aucune information officielle au sujet des relations actuelles entre la Chine et la France, et que le gouvernement n'a pas offert ses bons offices.

### Situation météorologique

Paris, 5 juillet.

Le baromètre reste peu élevé sur toute l'Europe. La dépression signalée hier sur l'Irlande s'est transportée au sud de la Scandinave, elle est suivie d'une autre qui occasionne déjà une baisse de 37.

La température s'est légèrement abaissée, ce matin elle était de 10° au nord de la Russie, de 15 sur les Iles Britaniques et dans l'ouest de la France ; en Allemagne elle restait toujours très élevée (Berlin 24°).

En France, des orages sont encore probables dans les régions montagneuses et dans le Sud. Vers le littéral, le ciel va rester nuageux avec température moins élevée.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Lille, 6 juil. — *Thermomètre.* — Température à 2 h. + 28° 0/10. — *Baromètre* : 769. (Beau temps). Baisse 1 m/m — *Etat de l'atmosphère* : Temps lourd et orageux, soleil brûlant, ciel nébuleux. — *Vent* : Sud-Ouest.

## LE CHOLÉRA

Alexandrie, 5 juillet.

En présence de l'augmentation du nombre de décès à Mansourah, les médecins ont acquis la certitude que la maladie a un caractère épidémique.

Un nouveau cas s'est produit aujourd'hui à Alexandrie.

Le colonel Clarke télégraphie que deux cas mortels se sont produits parmi les troupes qui forment le cordon sanitaire.

Ce dernier fonctionne d'ailleurs très bien.

## CHRONIQUE LOCALE

## ROUBAIX

LES TRAMWAYS DE LA RUE DE LA GARE. — Nous publions, dans la partie du journal réservée à la correspondance, une lettre que M. le Syndic de la faillite de la Compagnie des tramways de Roubaix et Tourcoing nous adresse sur cette question.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES. — On nous prie d'insérer la note suivante :

« Le service télégraphique de demi-nuit est supprimé au bureau de Roubaix, à partir du 16 juillet courant.

» A partir de cette même date, ce bureau restera ouvert au public de 7 heures du matin (8 heures hiver) à 9 heures du soir. »

UNE MESSE a été célébrée ce matin, à l'église Notre-Dame, pour le comte de Chambord. Un grand nombre de fidèles y assistaient.

LES FUNÉRAILLES DE M. HERLIN, agréé au Tribunal de commerce de Roubaix, ont eu lieu ce matin, à dix heures, à l'église Saint-Martin.

Dans l'assistance, qui était nombreuse, on remarquait la Compagnie des agréés du Tribunal de commerce de Roubaix, en robe ; les membres du Tribunal ; M. le président du Tribunal de commerce de Tourcoing ; M. Henry Bossut, ancien président, et quelques anciens membres du Tribunal de commerce de Roubaix ; les agréés du Tribunal de Tourcoing ; quelques membres du barreau de Lille.

A l'issue du service religieux, le clergé a conduit le corps à la gare, pour de là être transporté à Cattillon, pays natal du défunt.

Après la dernière bénédiction, M. Hindré, président de la Compagnie des agréés, a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

» La mort frappe cruellement notre famille judiciaire. Il y a quelques jours, nous conduisions à sa dernière demeure M. Achille Delerenne, président de notre Tribunal, et aujourd'hui nous voilà réunis devant le cercueil d'un de nos confrères, Me Herlin. Qui de nous pouvait prévoir une mort aussi rapide ! Notre collègue paraissait jouir d'une excellente santé ; il était plein de force, à peine âgé de quarante-trois ans, et on se disait qu'il avait devant lui un long avenir. Quelques mois d'une maladie, dont on ne soupçonnait pas l'existence, ont suffi pour anéantir cette nature si vigoureuse.

» Maître Herlin appartenait à la Compagnie des agréés depuis 1876. Il succéda à Maître Paunier, dont nous conservons un bon souvenir. Quelques jours nous ont suffi pour le connaître. Sa science des affaires, sa manière toute particulière de les plaider ; la générosité de ses emportements, l'art de séduire l'auditoire devant lequel il parlait, nous l'ont rendu immédiatement sympathique. La Compagnie des agréés a reconnu qu'elle avait rencontré en lui un collègue et un ami.

» Cette amitié ne s'est jamais démentie, même lorsque les éclaire de sa voix, et sa fougue, si naturelle dans les discussions, pouvaient faire supposer qu'un collègue ou un client en avait subi quelque atteinte.

» Maître Herlin avait son caractère, comme chacun de nous a le sien qui lui est propre. Ce caractère était bienveillant. Notre collègue ne marchandait pas ses services à ceux qui avaient besoin de lui.

» Il était heureux lorsque, après les luttes oratoires, on se réunissait pour jouir de quelques instants de repos. Il engageait la conversation sur les incidents de l'audience, les choses du jour, avec cette verve gauloise qui ne lui fit jamais défaut. Combien de fois nous a-t-il égayés par sa bonne humeur et le charme de sa parole !

» Tel il était avec nous, tel il était au milieu des siens, dans sa famille. La désolation de sa femme et de ses enfants, au fur et mesure que la vie l'abandonnait ; les larmes qu'ils n'ont cessé de répandre depuis la catastrophe finale sont pour nous tous, collègues, amis, assistants, le plus éclatant témoignage de leur affection et du vide qui ne sera malheureusement jamais comblé. Puissent nos sympathies et celles du Tribunal pour sa mémoire alléger ces trop vives douleurs !

» Cette existence si digne a fini comme elle avait commencée. Notre collègue n'a pas voulu mourir sans recevoir les secours de la religion dans laquelle il a été élevé. Et maintenant, cher confrère, dans le monde meilleur où tu reposes, reçois en notre nom, au nom de ta famille et de tes amis, notre suprême adieu.

» Adieu, Herlin, adieu ! »

UNE GRÈVE. — Trente-deux ouvriers rattacheurs et dix conducteurs de la filature de MM. Debuigne et Lemabieu, se sont mis en grève.

Ils demandent un quatrième rattacheur en plus par métier.

BREVET DE CAPACITÉ. — Mlle Emilie Van Troys, de Roubaix, élève des Filles de la Sagesse de la paroisse Sainte-Elisabeth, vient de passer avec distinction, à Boulogne-sur-Mer, ses examens pour le brevet de capacité.

CONCOURS COLOMBOPHILE. — Voici le résultat du concours du 1er juillet sur Creil :

1er prix, 7 h. 53 1[4, Hollemaert P. — 2e, 7 h. 53 1[2, Salembier PP. — 3e, 7 h. 53 1[2, J.-B. Baert P. — 4e, 7 h. 53 1[2, Plauquelle PP. — 5e, 7 h. 54 1[2, J. B. Baert PP. — 6e, 7 h. 54 3[4, Mathon P. — 7e, 7 h. 55, Hembrock P. — 8e, 7 h. 55 1[4, Olivier P. — 9e, 7 h. 55 3[4, Waunin P. — 10e, 7 h. 55 3[4, Wannin PP. — 11e, 7 h. 56 1[4, Maes P.

12e prix, 7 h. 56 1[2, Craye. — 13e, 7 h. 56 3[4, Wanniu PP. — 14e, 7 h. 57 1[2, Salembier PP. — 15e, 7 h. 57 3[4, Warasse P. — 16e, 7 h. 57 3[4, Leman P. — 17e, 7 h. 57 3[4, Garbou. — 17e, 7 h. 58 1[4, Lematre. — 19e, 7 h. 58 3[4, Wanniu. — 20e, 7 h. 59, Cardon. — 21e, 7 h. 59 1[4, Denis Desf. — 22e, 7 h. 59 1[4, Maes.

Hors concours : J.-B. Baet, 7 h. 59 1[2.

CONCOURS COLOMBOPHILE. — Voici le résultat du concours du 1er juillet sur Creil. 344 pigeons lâchés à 6 heures. Beau temps. Convoyeur : M. Leman, de Roubaix. — 8 h 28, Henno, Wattrelos P. — 8 h 29, Florin, Wattrelos, P. — 8 h 29, Florin, Wattrelos, PP. — 8 h 30, Fourez, Wattrelos, P. — 8 h 31, Bourgois, Lys. — 8 h 32, Roger, Wattrelos. — 8 h 33 Lorfeld, Wattrelos. — 8 h 33, Tanchou, Tourcoing, PP. — 8 h 34, Debuse, Wattrelos. — 8 h 34, Echevin, Wattrelos, P. — 8 h 34, Vanneuteem, Wattrelos. — 8 h 34, Carbou, Roubaix, PP. — 8 h 34, Castelain, Wattrelos, P. — 8 h 34, Degardin, Herseaux, P. — 8 h 34, Dusollier, Wattrelos. — 8 h 34, Tauchou, Ballon, PP. — 8 h 34, Gabille, Ballon, P. — 8 h 35 Delcroix, Wattrelos, P.

8 h 35, Laugise, Wattrelos, PP. — 8 h 35, Remy, PP. — 8 h 36, Delcroix, Wattrelos, PP. — 8 h 36, Lepers, Wattrelos. — 8 h 36 Florin, Wattrelos, P. — 8 h 36, Florin, Wattrelos, PP. — 8 h 36, Florin, Wattrelos, P. — 8 h 36, Seynave, Herseaux. — 8 h 36, Dusolher, Wattrelos. — 8 h 36, Dnquenoy, Wattrelos. — 8 h 36, Hazebrouck, Wattrelos. — 8 h 36, Gabille Ballon. — 8 h 36, Tanchou, Ballon. — 8 h 37, Florin, Wattrelos. — 8 h 37, Echevin, Wattrelos. — 8 h 37, Maray, Roubaix.

Dimanche 8 juillet, un concours sur Chantilly sera offert par la société établie chez M. Charles Lappe, hameau de la Honzarde.

La mise est de 1 fr. par pigeon pour frais et convoyage.

UN INCENDIE. — Ce matin, à quatre heures, une meule de paille appartenant à Mme veuve Bonle, fermière, boulevard de Beaurepaire, a pris subitement feu. Tout a été détruit. Les pertes, évaluées à 500 francs, sont couvertes par la compagnie d'assurance *La Générale*. Grâce au dévouement de plusieurs douaniers, le feu ne s'est pas communiqué à la ferme. Pendant l'incendie l'un d'eux, ayant aperçu un individu qui fuyait à travers champ, se mit à sa poursuite et l'arrêta. On croit que ce fuyard a mis le feu à la meule. Une enquête est ouverte.

Les pompiers, mal informés sur le lieu du sinistre, se sont rendus dans différents quartiers de la ville, avec leurs pompes et la machine à vapeur avant de découvrir le lieu du sinistre.

Comment donc fonctionnent les avertisseurs d'incendie ?

CONCERT-FESTIVAL. — Voici le programme du concert-festival qui aura lieu dimanche 8 juillet, à 4 heures, dans le jardin du Carrousel, rue de Greffier, à Wattrelos :

Estaimpuis, fanfare : La Sylphide, ouverture, H. Molart ; Emira, fantaisie, Escudié.

Lys-lez-Lannoy, harmonie : L'Aïeule, ouverture, H. Molart ; L'Ombre, fantaisie, Flotow.

Leers (France), harmonie : Ouverture militaire, Gurtner ; Baptême des Cloches, H. Molart.

Wattrelos, harmonie : Le Tallisman, ouverture, Josneau ; Marche et Ballet d'Amiet, A. Thomas.

Grande Fanfare de Roubaix : Ouverture du Voyage en Chine, Bazin ; Marche aux Flambeaux, V. Delannoy.

UN VOLEUR EN FUITE. — Un journalier, Emile Bachelet, vient de prendre la fuite, après avoir dérobé différents objets chez M. Henri Thaon, marchand de chiffons, rue Hellmann.

LA PERSONNE de Tourcoing, arrêtée pour coups contre une cabaretière de la Grande Rue à Roubaix, a été remise en liberté, à son arrivée à Lille.

## TOURCOING

NOUS APPRENONS que Mlle Félicie Odoux, de Douai, élève du pensionnat de Notre-Dame-des-Anges, a passé avec distinction, à Arras, ses examens pour le brevet de capacité.

MESSES POUR LE COMTE DE CHAMBORD. — Ainsi que nous l'avons annoncé, on a célébré, hier matin, dans toutes les paroisses de Tourcoing, des messes à l'intention du comte de Chambord.

FILS DÉNATURÉ. — Un portefaix de Tourcoing, Edouard Agache, était ivre, hier, à deux heures de l'après midi, et il a la boisson mauvaise.

Au lieu d'écouter les justes observations de sa mère, il lui prodigua les injures et les coups. Il la jeta à terre, au moment où elle allaitait un petit enfant de trois mois. On crut un instant que ce pauvre petit être, dont la tête avait heurté le sol, était mort.

Agache, en frappant, criait comme un forcené. Ce fut un véritable scandale dans le quartier.

Voilà un jeune homme qui promet ; il n'a que vingt ans !

VOL. — La police a mis ce matin en état d'arrestation la nommée Eigendack.

Cette jeune fille, âgée de 18 ans, était employée à la « Grâce de Dieu. »

Elle est accusée de vols de mouchoirs et de foulards.

LA LOI GRAMMONT. — Procès-verbal a été dressé contre deux jeunes gens de Tourcoing, Jules Vanderdonck et Alphonse Coiwaers, pour mauvais traitements contre des animaux.

Le nommé César Semet a été l'objet d'un procès-verbal pour mauvais traitements contre un cheval.

TAPAGEUR. — Auguste Beaugarde est ordinairement très-tranquille, mais quand il a bu ce n'est plus le même homme.

Il avait bu hier, et quand il voulut rentrer chez lui il trouva porte close.

Après quelques appels auxquels on ne répondit pas, il devint furieux.

Il se mit en devoir de défoncer sa porte. Il a été conduit au poste.

IVRESSE MANIFESTE. — Louis Deltour, âgé de trente ans, a été trouvé par la police dans un tel état d'ivresse, qu'elle s'est empressée de le conduire au poste.

## LILLE

CHRONIQUE ÉLECTORALE. — Le bruit court, dans le canton de Douai-Ouest, dit l'*Echo du Nord* que des démarches pressantes ont été faites auprès de M. Bernard, de Roost-Warendin président du conseil d'arrondissement, pour l'amener à laisser poser sa candidature au Conseil général.

Les personnes qui ont pris cette initiative ne seraient nullement animées de sentiments d'hostilité à l'égard de M. Giroud ; elles estiment simplement que les devoirs que son mandat de député impose à l'honorable conseiller sortant, ne lui permettent pas de donner aux intérêts locaux l'attention soutenue qu'ils exigent. M. Bernard n'a pas encore fait connaître sa détermination.

BREVET DE CAPACITÉ. — Voici les noms des jeunes filles admises à subir les épreuves orales pour le brevet de capacité (2e ordre).

*Aspirantes admises aux épreuves orales*

Mlles Delgery. — Denueulin, Léo. — Deuneulin, Jeanne. — Dolet. — Vitasse. — Boucher. Brailaire. — Carrée. — François Malvina. — Renaudin. — Richard. — Rousseau. — Hochstrasser. — Duchêne. — Gosse. — Desormeaux, — Beaumont. — Despléchin. — Soyez. — Dervaelé — Bernard de Brosse de la Barge. — Charpentier. — Cousin. — Devos. — Ducarin, Lesoangeol. — Navez. — Spillart. — Thieulleux. — Valin. — Binot. — Leclercq, Marie. — Levys. — Lavallée. — Vallet. — Blomme. — Amieux.

Compagnies. — Depierre. — Pluquin. — Rebaut. — Colombelle. — Allart. — Vincent Mélanie. — Roche. — Caprou. — Calliéré. — Deuimal. — Deuiès. — Dusérein. — Truffet. — Cappe. — Elisa Lefebvre. — Lorriaux. — Coulis. — Carbonnier. — Dorumel. — Solem. — Biondeau. — Marie Lefebvre. — Yvonne Leclercq — Blanche Leblond. — Ville. — Bathéat. — Bettremieux. — Cottigny. — David. — Delecourte. — Dallouc. — Faufau. — Lilise Flinois. — Jeanne Flinois. — Hoffmann. — Pajeule. — Potié. — Rigal. — Juliette Vincent.

Allert. — Barbier. — Breyne. — Broutin. — Bruneause. — Cambier. — Capelié. — Carlon. — Anna. Carlier. — Caudron. — Collart. — Cornette. — Crétin. — Demarez. — Desmazières. — D'hai. — Elise Dubois. — Duchâteau. — Jeanne François. — Gallois. — Goube. — Hauwelle. — Hotton. — Logaisse. — Jeanne Leblond. — Cécile Lefebvre. — Anna Lemaire. — Marie Lemaire. — Lengiois. — Elise Leroy. — Malezieux. — Marchand. — Monfort. — Rongeaux. — Roselle. — Jeanne Sallez.

Stulle. — Vauparye. — Vanlighem. — Wicart. — Douiol. — Daucourt. — Druelle. — Vandeuberghe. — Hullen. — Outrelon. — Izart. — Defranne. — Roglé. — Carbounez Marie. — Colle. — Grozo. — Gruzon. — Hadiviu. — Lauour. — Remy. — Ballieul. — Denuick. — Ducrocq. — Ponsot. — Becquet. — Belliszaut. — Deffaux. — Delval. — François Eugénie. — Tison — Demery Louise. — Duvivier. — Lemaire Adèle. — Tiersoeue. — Vandemersch. — Millicamps. — Bronse. — Brouillard. — Dubois Marie.

Donny. — Jesnue Puancq. — Delharghrave. — Larose. — Hourdeaux, — Brulory. — Dailly. — Schrive. — Roussel. — Huygbe. — Nye. — Marescaux. — Colmart. — Boseaert. — Trops. — Coovenaut. — Samain. — Gestienne. — Botanthiue. — Maillet. — Rimbanville. — Vanpeesse. — Delcambre. — Wagnon. — Delestraint. — Dubaele. — Deletombe. — Deballieux. — Denzon — Demory. — Crespel. — Gendre. — Dumont. — Deconinck. — Cauvin. — Delecroix. — Goladin. — Oyez. — Rigot.

BREVET DE CAPACITÉ. — Les Dames de Saint-Maur ont présenté cette semaine, cinq de leurs élèves aux examens du brevet de capacité, à Lille. Nous sommes heureux d'annoncer que toutes ont été reçues.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Des examens pour l'obtention du brevet élémentaire ont lieu actuellement à la préfecture. Les résultats ne seront connus qu'à la fin de la semaine.

CERCLE HORTICOLE. — Le *Cercle horticole du Nord* tiendra dimanche prochain, 8 courant sa 176e assemblée générale. Plusieurs communications très importantes devant être faites à cette assemblée, l'administration du Cercle prie les sociétaires d'y assister. La séance se termine par une grande tombola composée de plantes offertes par plusieurs membres du Cercle d'administration. Les sociétaires qui désireraient suivre cet exemple, peuvent faire déposer leur produit dans la salle du Cercle, Grande-Place, 10.

Le concours du jour comprend les pelargonium zonale et hedrafolium double ou simple dans les variétés les plus nouvelles (deuxe plantes).

FACULTÉS CATHOLIQUES. — Un Obit sera dit samedi 7 juillet, dans la chapelle de l'Hôtel académique, pour les bienfaiteurs, professeurs et étudiants décédés.

SAUVETEURS DU NORD. — L'assemblée générale trimestrielle des Sauveteurs du Nord aura lieu le 8 juillet, à onze heures du matin, à la Mairie de Lille, salle des adjudications. Ordre du jour : Election et situation financière.

LE CANAL DES STATIONS. — Un enfant est encore tombé hier dans le canal des Stations. Il a pu être retiré sain et sauf.

JEU D'IVROGNE. — Hier, à une heure de l'après midi, le nommé Dandruick, Adolphe, âgé de 42 ans étant en état d'ivresse, venant effrayer sa femme et ses enfants, il se jeta tout habillé dans la Deûle. Mais, trouvant sans doute l'eau un peu froide, il s'est empressé d'en sortir.

ENCORE UN FOU. — Jeudi, vers 4 heures du matin, un individu a voulu tuer un agent de police, sur le boulevard Victor-Hugo. Il a menacé l'agent de lui asséner un coup de hache sur la tête. Cet individu, qui est ensuite entré à son domicile, sur ledit boulevard, est fou et sera examiné attentivement par un docteur.

ŒIL CREVÉ. — Hier soir, deux enfants jouaient boulevard de Belfort. L'un, en jetant une pierre à son petit camarade, lui a crevé l'œil gauche.

ACCIDENT A L'USINE DE FIVES. — Hier, à six heures trois quarts du matin, le nommé Vandenbrussche Gustave, âgé de 14 ans, s'est fracturé le bras droit, dans une manœuvre imprudente.

ARRESTATIONS. — La police a opéré hier les arrestations suivantes :

Gillsen, Angelbert et Dujardin pour mendicité et vagabondage.

Legrand, Gaique Victoire et Louis Dubar pour vol.

Debruygne Jules, pour coups et blessures volontaires à son père.

## LA CATASTROPHE D'ORCHIES

### Le déraillement

Hier, à neuf heures vingt du matin, le train 850, conduit par la locomotive Eugerth 2420, venant de Valenciennes, a déraillé à la pointe de bifurcation d'Orchies. La machine, projetée violemment hors de la voie, est tombée sur le côté, entraînant avec elle le tender.

Que s'était-il passé?

L'arbre du frein venait de toucher la voie et de soulever une file de cinq rails formant ensemble une longueur de quarante mètres. Ce rail perçant le fond du fourgon, était entré sous les banquettes d'une voiture de première classe voisine de ce fourgon, traversait, en suivant une marche ascendante, le second compartiment et sortait par le haut du troisième, après avoir fait d'horribles ravages. La secousse avait produit le déraillement de la machine.

### Les victimes

La première voiture ainsi transpersée par la terrible barre d'acier n'offrait plus qu'un amas de planches et de pièces de fer brisées. Le côté regardant le fourgon était complètement enlevé. Les dégâts matériels sont beaucoup moins considérables dans les 2e et 3e compartiments. Hélas! entrons dans ces voitures, quel spectacle horrible ! Dans la première se trouvaient M. A. Sirot, conseiller d'arrondissement à St-Amand; M. Bruneau, maire de cette ville. M. Bouchard, industriel; M. Renard, ancien député.

Tous ont reçus de légères contusions, mais, chose étrange, puisque ce compartiment fût presque pulvérisé, aucune blessure grave.

Hélas ! il n'en était pas de même de la caisse voisine ! Deux personnes s'y trouvaient, MM. Henri Valpelière, agent réceptionnaire de la Compagnie du Nord, âgé de 30 ans, résidant à Maubeuge avec sa mère, et M. Tournier, Ingénieur des tramways. Le premier avait une jambe et un bras emportés, et la moitié de la tête enlevée. Détail horrible : on retrouva une partie du crâne dans le dernier compartiment.

La mort a été instantanée.

Le second avait la jambe fracassée. Il était dans un état pitoyable.

Les banquettes sont couvertes de sang et de lambeaux de chair. C'est un spectacle affreux.

Les autres victimes sont le mécanicien J.-B. Delannoy, marié, et chauffeur Hennedouche, célibataire.

Comme nous l'avons dit plus haut, un choc d'une violence extrême les avait lancés par terre. Ils sont tous deux dans un état qui inspire de vives inquiétudes.

### Les secours

M. Sturne, docteur en médecine et maire d'Orchies, se trouvait précisément à la gare au moment de la catastrophe.

Il s'apprêtait à prendre le train pour Lille où il devait rencontrer les malheureuses victimes de l'accident, au sujet d'un projet de tramway de Saint-Amand à Lens.

Il prodigua les premiers soins à tous les blessés et les fit transporter à l'hôpital. Espérons que nous n'aurons à déplorer la mort d'aucun d'eux.

### Cause de l'accident

L'enquête établira sans doute la véritable cause de cet épouvantable malheur.

On dit qu'à l'endroit de la bifurcation, depuis quelque temps on remarquait de violents soubresauts dans les trains. La voie était-elle dans les conditions désirables d'entretien.

Les renseignements que nous avons pris nous autorisent à dire que l'aiguilleur n'était pas en défaut. Nous n'avançons rien. Nous nous faisons l'écho des bruits que nous avons recueillis.

Un dernier détail : Le graisseur et le contrôleur se trouvaient dans le fourgon au moment de l'accident, mais ils en furent quitte pour la peur. Ils racontent qu'ils eurent à peine le temps de se rendre compte de ce qui se passait autour d'eux tant, cette scène avait été foudroyante de rapidité.

M. Mathias, ingénieur de la traction et M. Lechelle, inspecteur, tous deux en résidence à Lille, étaient accourus à la première nouvelle de la catastrophe.

M. le capitaine de gendarmerie et M. le procureur de la République de Douai, arrivaient quand nous quittions Orchies.

## NORD

LA LISTE DU JURY DES ASSISES comprend pour le Nord 600 membres qui seront repartis entre les arrondissements de la manière suivante : Avesne, 74; Cambrai, 73; Douai, 43; Dunkerque, 48; Hazebrouck, 42; Lille, 238; Valenciennes, 77.

DOUAI. — *Mort enragé.* — Un drame épouvantable vient d'avoir son triste dénouement dans notre ville.

Il y a quelques jours, un brave sous officier du 15e régiment d'artillerie, était mordu par son cheval, animal des plus difficiles à approcher.

Peu après il ressentit des malaises caractéristiques et, il y a trois jours, un violent accès de rage le prenait; il dut être transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu où il reçut les soins, hélas ! impuissants de la science.

Depuis ce temps, le malheureux auquel on a dû passer la camisole de force, était en proie aux douleurs les plus intolérables ; c'était un spectacle épouvantable de le voir l'œil hagard, l'écume à la bouche, râler et aboyer comme un chien.

Ce matin, à la suite d'un accès plus violent encore que les autres, ce malheureux a vu enfin la mort mettre un terme à ses horribles souffrances. Cet événement a vivement impressionné la garnison de Douai, où le défunt ne comptait que des amis.

— Nous lisons dans le *Clairon*, au sujet d'un fait déjà connu de nos lecteurs :

« On est très inquiet en haut lieu.

» Un vol important de poudre et de dynamite a été commis. Il y a quelques jours, à Roost-Warendin, près Douai.

» Le ministre de l'intérieur, prévenu, a prescrit des perquisitions nombreuses, qui n'ont donné aucun résultat.

De fréquentes descentes sont faites, en ce moment dans les domiciles des ouvriers, mineurs par le parquet de Douai.

« Chez un seul individu, il a été trouvé quelque cartouches de dynamite, mais elles ne proviennent pas de Roost-Warendin.

COURSES DE DOUAI. — Nous publions dès aujourd'hui, les noms des propriétaires de chevaux qui se sont fait inscrire pour les courses qui auront lieu, sur l'hippodrome de Lewarde, le dimanche 8 juillet. La liste est longue et la lutte promet d'être des plus intéressantes :

Hardisch, à M. Chasdel de Brialles; Sarpidon, à M. X...; Sans Nom, ex job, à M. Flévet; Souverain, à M. Doriau; Avenir, à M. Reddeni; Yankee, à M. Delaugle; Péacock, à M. Delsingle; Zincika, à M. Dambricourt; Gorime, à M. Wedier; Lion II, à M. Black; Marly, à M. A. Mérelle; Hospitalier, à M. A. Brigga.

Morgane, à M. Georges R. ; Boisseloup, à M. Defailly ; Stilton à M. Tempier ; Facteur II, à M. E. Luzzani ; Mi-Carême, à M. d'Hespel ; Souverain, à M. Dorian ; Hernani et Patache, à M. Em. Wallon ; Fracas, à M. Moréande ; Water-Groon, à M. Fay ; Instrument, à M. de Boulemont ; Souverain, à M. Dupas ; Romont, à M. Chandon de Brialles : Concert, à M. de Montigny ; Charlotte, Galac, Absinthe, à M. Levilain, cap. au 19e chasseurs ; Karabé, à M. Roussel, sous-l. au 11e dragons ; Turdif, à M. Petit, sous-l. au 14e dragons ; Flèche et Doride, à M. de Boulemont, sous-l. au 19e chasseurs ; Fanfare, à M. d'Aramon, sous-l. au 19e chasseurs ; Vacarme, à M. Oberonnet de Campollion, lieut. au 19e chasseurs.

Doge, à M. Prisse, sous-l. au 19e chasseurs à cheval; Eclipse, à M. Boujeau, sous-l. au 19e chasseurs; Little-Delly, à M. Seguin, sous-l. au 5e dragons; Bilboquet, à M. Du Tertre, sous-l. au 5e dragons; Avare, à M. Zeude, sous-l. au 5e dragons; Bonne, à M. Seguin, sous-l. au 5e dragons; Bacale, à M. Crémieu-Foa, lieut. au 5e dragons; Volonté, à M. Paris de Mandouille, lieut. au 5e dragons; Bac, à M. Wstrelot, maréchal-de-logis; Citron, à M. Schmitt, maréchal-de-logis, Echeveau, à M. Lecocq, maréchal de-logis; Enuemi, à M. Dohin, maréchal-de-logis; Epouvantail, à M. Arnaudeoste, maréchal-de-logis chef, Etang, à M. Lesage, maréchal-de-logis four.; Famen, à M. Dobin, maréchal-de-logis; Fichoir, à M. Richez, maréchal-de-logis; Figure, à M. Boudens, maréchal-de-logis four.; Flageolet, à M. Maës, maréchal-de-logis; Fleuve, à M. Bizard, maréchal de-logis; Sacre, à M. Chevalot, adjudant.

VALENCIENNES. — On lit dans le *Gaulois* :

« On nous annonce de Valenciennes (Nord), la mort de Mlle Louise-Claire Désirée de Bourdeville, fille du comte de Bourdeville et de la comtesse née de Planhol.

» Cette charm